



Le système constructif bois-isolant Panobloc, industrialisé par Techniwood, a été mis en œuvre dans la construction d'un immeuble à R+9 dans le XIIIe arrondissement. - © Sophie Delhay

Construction bois: Techniwood arrive à Paris

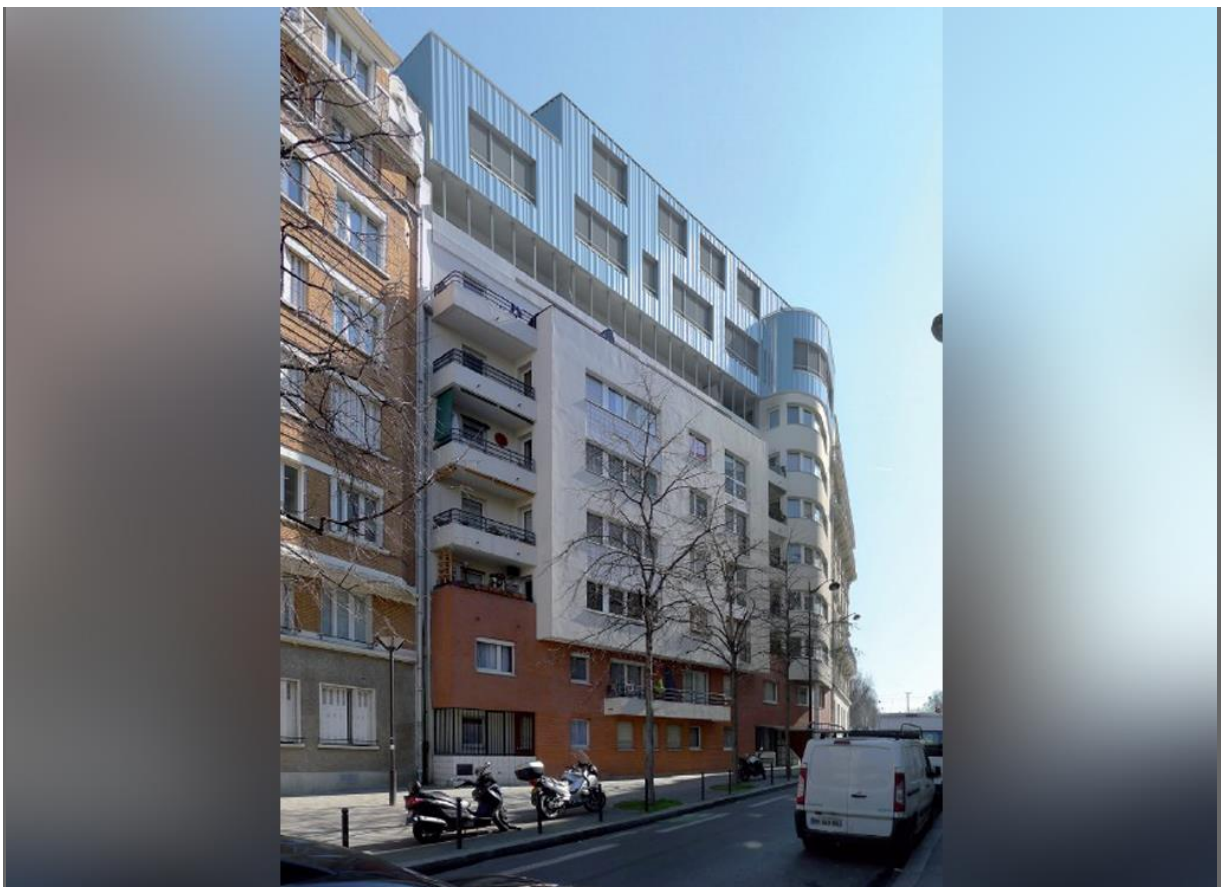
Philippe Bohlinger | le 22/05/2019 | [Paris](#), [Meurthe-et-Moselle](#), [Bois lamellé-croisé](#), [Bois](#), [Paris Habitat](#)

Le spécialiste lorrain de la construction bois démontre la polyvalence de ses solutions dans le cadre de deux chantiers en cours dans Paris intra-muros, dont l'un en surélévation.

Le doublement de ses capacités industrielles, il y a deux ans, autorise le spécialiste lorrain de la construction bois **Techniwood** à multiplier les **projets dans Paris intra-muros**, notamment.

Ce mardi 21 mai 2019, le groupe basé à Maxéville (Meurthe-et-Moselle), dans la banlieue de Nancy (100 collaborateurs; 15 millions d'euros de chiffre d'affaires), a présenté le **chantier de surélévation en cours dans le XII^e arrondissement de Paris**. Deux bâtiments existants (R+3 et R+7) propriété d'**Habitat social français (groupe RIVP)** se voient rehaussés, chacun, de deux niveaux.

« Nous souhaitons démontrer la palette de solutions susceptibles d'être mises en œuvre en construction bois, dans le cadre de chantier extrêmement complexe en termes d'insertion urbaine », détaille Marc Benard, architecte de l'**agence Equateur**, maître d'œuvre du projet.



Techniwood a mixé les techniques (murs en ossature bois, planchers en bois lamellé-croisé et structures métalliques), afin de rehausser deux bâtiments R+3 et R+7 existants dans le XII^e arrondissement. - © Equateur

PLU parisien et contraintes

L'ajout de **350 m² de surface habitable (12 logements)** a impliqué la maîtrise de **trois contraintes**. **En phase conception tout d'abord**, les règles de distance et de gabarit-enveloppe inscrites dans plan local d'urbanisme parisien ont imposé des retraits successifs au niveau des étages, synonyme de gestion des descentes de charges plus complexe. « Nous avons répondu à cet impératif réglementaire par le biais d'une **structure hybride associant plusieurs techniques** : murs en ossatures bois classiques, planchers bois en lamellé-croisé et structures métalliques destinées à réduire la portée des planchers », poursuit l'architecte.

En phase chantier, les entreprises ont dû gérer la contrainte d'un **projet réalisé en site occupé**. A ce stade, elles ont également approché les **limites en termes de capacités de grutage**, afin de surélever un bâtiment R+3 implanté en cœur d'îlot. La livraison de programme de surélévation/réhabilitation (**3 millions d'euros HT de travaux**) est prévue pour janvier 2020.

Maîtrise d'ouvrage : Habitat social français (groupe RIVP)

Maîtrise d'œuvre : Equateur

Entreprise générale : EBPS et cotraitance avec Ecologgia (groupe Techniwood)
pour la partie construction bois

Bureaux d'études : Tecco, Alterea et Groupe Gamba

Immeuble bois-béton à R+9

Parallèlement, Techniwood a déployé son système constructif **Panobloc**, fer de lance de l'entreprise, dans le cadre d'un chantier en cours dans le XIII^earrondissement. Ses **panneaux en bois lamellé-croisé** ont été posés au fur et à mesure de l'avancée de la structure béton d'un immeuble à R+9 porté par le bailleur **Paris Habitat** (3 000 m² de logements, 300 m² de commerces).

Les panneaux sont assemblés dans l'**usine Techniwood de Rumilly (Haute-Savoie)** selon un **procédé industriel automatisé de A à Z**: montage des panneaux en cinq ou sept plis, intégration de l'isolant, du pare-pluie, des menuiseries, etc.

Panobloc avait obtenu, début 2015, le premier avis technique du **CSTB** autorisant l'utilisation d'un panneau bois en façade pour les immeubles allant jusqu'à 15 étages. Le **chantier de 6,7 millions d'euros HT** de travaux engagé en mars 2018 devrait être livré au premier trimestre 2020.

Maîtrise d'ouvrage : Paris Habitat

Maîtrise d'œuvre : Sophie Delhay Architecte

Entreprise générale : Urbaine de travaux (groupe Fayat)